

LES POURSUITES D'ETUDE

Après le bac, les élèves poursuivent leurs études dans des formations préparant essentiellement aux :

- ♦ **professions paramédicales** : diététicien , infirmier, puériculteur, psychomotricien, orthoptiste, assistant dentaire, technicien de laboratoire, manipulateur en radiologie ...
- ♦ **professions sociales** : assistant de service social, conseiller en économie sociale familiale, éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé, moniteur-éducateur, animateur socio-culturel ...

*Les **BTS et BUT** proposés du domaine social pourront être complétés par une poursuite d'étude. Le métier de conseiller en économie sociale familiale nécessite par exemple un **BTS économie sociale familiale** suivi d'un **DE (diplôme d'état)** du même nom.*

*D'autres **BTS** ou **BUT** peuvent être envisagés : ex **BUT gestion urbaine***

TEMOIGNAGES D'ÉLÈVES

« Il faut s'accrocher, les ST2S nous transforment en vrais petits ministres de la santé et du social »

« Etre motivé et se mettre dans le travail dès le début de l'année ! C'est une série très bien si l'on aime l'actualité médico-sociale . »

« Ne pas croire que parce que c'est Technologique, c'est facile ! Au contraire ! »

« La pratique, ce n'est pas de faire des soins ou de s'occuper des bébés, c'est apprendre la gestion des établissements sanitaires et sociaux ! »

« En quelques mots, il faut être : rigoureux, organisé, déterminé, tolérant, autonome, courageux ! »

La classe de première ST2S est accessible à tous les élèves issus de seconde générale et technologique, ayant suivi, ou non, l'option « Santé et Social ».



1, avenue des Marronniers - CS 70732
77215 AVON Cedex
Tél : 01 60 74 50 60 Fax : 01 60 72 81 99
@ce.0770918e@ac-creteil.fr
<http://www.uruguayfrance.fr>
Internat / Demi-pension

Baccalauréat technologique **S**ciences et **T**echnologies de la **S**anté et du **S**ocial



LES ENSEIGNEMENTS

L'enseignement dispensé dans cette série comprend des matières d'enseignement général communes à tous les baccalauréats, et des **matières spécifiques** à la série ST2S :

- ♦ **Biologie humaine et physiopathologie** : étude de l'organisation et des grandes fonctions de l'être humain, les maladies, leur prévention et leur traitement.
- ♦ **Sciences et techniques sanitaires et sociales** : étude des politiques sociales et de santé publique, ainsi que des dispositifs et institutions sanitaires par l'analyse de situations et problèmes relatifs à la santé et au bien-être social de la population.
- ♦ **Physique-Chimie pour la santé**: étude de la sécurité chimique et électrique dans l'habitat, la sécurité routière, les ondes sonores dans l'audition, la lumière dans la vision, fluides et pression sanguine, analyses chimiques des milieux biologiques, ...etc.

Les programmes s'articulent entre la connaissance des différentes politiques et l'apprentissage des méthodes utilisées dans le secteur sanitaire et social pour fonder une politique et pour sa mise en œuvre dans les établissements (étude, questionnaire, projet d'institution, rapport ...).

Ces enseignements s'accompagnent de travaux développant une aptitude à travailler en autonomie et à pratiquer une réflexion critique sur les problématiques du secteur.

LES QUALITÉS REQUISES

- ♦ Intérêt pour les questions sanitaires et sociales (santé, pauvreté, ...)
- ♦ Goût du travail en équipe, sens des relations humaines
- ♦ Bonne aptitude à communiquer
- ♦ Rigueur et esprit d'analyse et de synthèse
- ♦ Goût pour l'étude et la réflexion

HORAIRES DE FORMATION ET EPREUVES D'EXAMEN

ENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX SERIES TECHNOLOGIQUES			
Classe de 1ère		Classe de Terminale	
Français ^(a)	3h	Philosophie ^(b)	2h
Histoire-géographie ^(c)	1h30	Histoire-géographie ^(c)	1h30
EMC ⁽¹⁾		EMC ⁽¹⁾	
Langues vivantes A et B ^(c)	3h	Langues vivantes A et B ^(c)	3h
ETLV ⁽²⁾	1h	ETLV ⁽²⁾	1h
EPS ^(c)	2h	EPS ^(c)	2h
Mathématiques ^(c)	3h	Mathématiques ^(c)	3h
AP/ACO/VC ⁽³⁾		AP/ACO/VC ⁽³⁾	
ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE			
Classe de 1ère		Classe de Terminale	
Physique-chimie pour la santé ^(c)	3h	Chimie, biologie et physiopathologie humaines ^(b)	8h
Biologie et physiopathologie humaines	5h		
Sciences et techniques sanitaires et sociales	7h	Sciences et techniques sanitaires et sociales ^(b)	8h

(1) - Enseignement Moral et Civique (18h annuelles)

(2) - Enseignement Technologique en Langue Vivante (Anglais)

(3) - Accompagnement personnalisé, Accompagnement au choix de l'orientation, Vie de classe (selon organisation locale)

(a) - Enseignement évalué par une épreuve finale en 1^{ère}

(b) - Enseignements évalués par une épreuve finale en Terminale

(c) - Enseignements évalués par des évaluations communes (EC) en 1^{ère} et en Terminale

Remarques :

- **10 %** de la note finale sont fournis par toutes les notes des bulletins de 1ère et de Terminale

- **30 %** de la note finale sont fournis par les évaluations communes (EC)

- **60%** de la note finale sont fournis par les épreuves finales (complétées par le Grand Oral)